



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le dix-sept septembre deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges DENEUVILLE, Maire.

**Objet : Vœu présenté par le groupe :
LAUNAGUET NATURE & CITOYENNE
Pour une (ré)augmentation du budget du
Fonds Vert de l'Etat**

Délibération n° 2026.09.17.140

Rapporteur : Patrice RENARD

Les épisodes caniculaires de cette année, ainsi que les méga-feux d'une ampleur inégalée en France, nous démontrent, une fois encore d'une façon sidérante, les impacts négatifs du changement climatique, pouvant aller jusqu'à rendre inhabitables certaines zones géographiques.

Grâce aux scientifiques qui nous alertent depuis de nombreuses années, nous savons aussi que cela ne va pas s'arrêter là. Les bilans des dernières années nous montrent une croissance exponentielle des coûts matériels des dégâts liés au dérèglement climatique, les perspectives sont inquiétantes. En plus il faut évidemment tenir compte du coût humain alors même que notre service de santé est déjà en grande difficulté, et tenir compte de l'anxiété ambiante que cela génère.

Le déni n'a plus lieu d'être ; nous voyons bien, que les scientifiques n'exagèrent pas. Ne jurer que sur la croissance économique de la Nation et la finance, s'entêter sur des économies budgétaires de court-terme, n'a plus lieu d'être non plus.

Il faut juste agir, et vite !

Les collectivités locales doivent transformer rapidement les locaux publics pour qu'ils restent vivables l'été et consomment moins d'énergie l'hiver. Les collectivités doivent prévenir les incendies et les inondations. Les collectivités doivent préserver notre patrimoine végétal, planter des arbres pour qu'ils soient grands en 2050 et apportent de la fraîcheur, et en même temps désartificialiser des espaces pour réduire les concentrations de chaleur. Les collectivités doivent développer les modes doux de déplacement et les transports en commun pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Créé en 2023, le Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, dit Fonds vert, soutient les collectivités locales et leurs partenaires dans leurs investissements au service de la transition écologique à l'échelle locale. Doté en 2024 d'un budget de 2,5 Milliards d'€, ce fonds a été réduit à 837 M€, soit une division par 3, en 2026.

Considérant qu'il y a urgence à planifier à grande échelle et sur la durée des actions d'adaptation et d'atténuation pour sauvegarder la santé et la qualité de vie des citoyen.ne.s, et de protéger le vivant,

Membres en exercice : 29
Membres présents : 20
Absents excusés Représentés : 8
Absent : 1

Date convocation
10 septembre 2026

Acte rendu exécutoire après
- dépôt en Préfecture

- publication
- 1 OCT. 2026
- 5 OCT. 2026

Étaient présents (es) : Georges DENEUVILLE, Alexandra DELPY, Hassan HAMDANI, Malika CHERIF, Georges IOANNOU, Sylvie IZQUIERDO, Serge PIACESI, Bénédicte NAVARRO, Hélène ESTIVALEZES, Christophe JAMMY, Eric CHAUVIN, Betty BAUDET, Soraya HADDAD, Yann GLEIZES, Pascal PAQUELET, Marie-Claude FARCY Jean-Luc GALY, Tanguy THEBLINE, Caroline DIEZ, Patrice RENARD.

Étaient excusés représentés : Guy BUSIDAN (pouvoir à M. CHERIF), Marie MAILLARD (pouvoir à S. IZQUIERDO), Mikaël LAURI (pouvoir à G. DENEUVILLE), Laurent BATTALIA (pouvoir à C. JAMMY), Donatien VARON (pouvoir à A. DELPY), Paola HUGUENIN (pouvoir à H. HAMDANI), Mélanie BRANCO (pouvoir à S. HADDAD), Nadia MENECEUR (pouvoir à P. RENARD).

Absente : Sylvie OURGAUD

Secrétaire de séance : Sylvie IZQUIERDO

Considérant que plus nous tarderons à agir afin de prévenir, plus les coûts humains et les coûts financiers afin de réparer seront élevés,

Considérant que les efforts financiers demandés par l'Etat aux collectivités locales depuis de nombreuses années les a mises dans l'incapacité de réaliser seules les investissements cruciaux,

Considérant que le budget de 2026 attribué au Fonds vert est largement insuffisant pour faire face aux enjeux, à l'unanimité, **la commune de Launaguet demande à l'Etat d'augmenter le budget du Fonds Vert à un niveau permettant aux collectivités locales d'investir dans la transition écologique à la hauteur imposée par les circonstances, et de redonner de l'espoir aux Françaises et aux Français grâce à cette dynamique collective.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Sylvie IZQUIERDO
Secrétaire de séance,



Georges DENEUVILLE
Maire



Membres en exercice : 29
Membres présents : 20
Absents excusés Représentés : 8
Absent : 1

Date convocation
10 septembre 2026

Acte rendu exécutoire après
- dépôt en Préfecture

- publication ou notification

Étaient présents (es) : Georges DENEUVILLE, Alexandra DELPY, Hassan HAMDANI, Malika CHERIF, Georges IOANNOU, Sylvie IZQUIERDO, Serge PIACESI, Bénédicte NAVARRO, Hélène ESTIVALEZES, Christophe JAMMY, Eric CHAUVIN, Betty BAUDET, Soraya HADDAD, Yann GLEIZES, Pascal PAQUELET, Marie-Claude FARCY Jean-Luc GALY, Tanguy THEBLINE, Caroline DIEZ, Patrice RENARD.

Étaient excusés représentés : Guy BUSIDAN (pouvoir à M. CHERIF), Marie MAILLARD (pouvoir à S. IZQUIERDO), Mikaël LAURI (pouvoir à G. DENEUVILLE), Laurent BATAÏA (pouvoir à C. JAMMY), Donatien VARON (pouvoir à A. DELPY), Paola HUGUENIN (pouvoir à H. HAMDANI), Mélanie BRANCO (pouvoir à S. HADDAD), Nadia MENECEUR (pouvoir à P. RENARD).

Absente : Sylvie OURGAUD

Secrétaire de séance : Sylvie IZQUIERDO